

Votez pour le nouveau nom et le nouveau logo de la future communauté de communes

Au 1er janvier 2017, les communautés de communes de la presqu'île de Crozon et de l'Aulne maritime vont fusionner. Elles compteront 10 communes : Argol, Camaret, Crozon, Landévennec, Lanvéoc, Le Faou, Pont-de-Buis lès Quimerc'h, Roscanvel, Rosnoën et Telgruc.

Pour aider les élus communautaires à choisir un nom et un logo pour la future intercommunalité, les habitants des 10 communes sont invités à donner leur préférence parmi 9 possibilités (3 propositions de noms combinées à 3 propositions de logos), du 19 mai au 5 juin 2016.

Votre commune :

Votez pour votre logo et nom préférés (merci de choisir une seule proposition !)

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/>  Presqu'île de Crozon
Communauté de communes | <input type="checkbox"/>  PRESQU'ÎLE DE CROZON
Communauté de communes | <input type="checkbox"/>  Presqu'île de Crozon
Communauté de communes |
| <input type="checkbox"/>  Presqu'île de Crozon & Aulne Maritime
Communauté de communes | <input type="checkbox"/>  PRESQU'ÎLE DE CROZON ET AULNE MARITIME
Communauté de communes | <input type="checkbox"/>  Presqu'île de Crozon et Aulne Maritime
Communauté de communes |
| <input type="checkbox"/>  CAPIC communauté de l'Aulne - Presqu'île de Crozon | <input type="checkbox"/>  CAPIC
Communauté de l'Aulne et de la Presqu'île de Crozon | <input type="checkbox"/>  CAPIC Communauté de l'Aulne et de la Presqu'île de Crozon |

Vos observations :

.....

.....

.....

Ce questionnaire est à rapporter dans votre mairie ou communauté de communes **avant le 5 juin 2016**. Il peut également être complété en ligne sur www.comcom-crozon.com ou www.cc-aulne-maritime.fr.

Merci pour votre participation !